



EMFIPARQUET PRO PLUS

DESCRIPTION

EMFIPARQUET PRO PLUS est une colle monocomposant à base de polymères silylés réticulant au contact de l'humidité de l'air ou des supports.

EMFIPARQUET PRO PLUS est un adhésif souple conforme à la norme NF EN 14293.

Ses classements EC 1PLUS-R selon l'EMICODE et A+ selon le décret n° 2011-321 garantissent une très faible émission de COV.

EMFIPARQUET PRO PLUS bénéficie d'un rapport d'évaluation d'aptitude du FCBA pour le collage de parquet selon la norme B 54-008 collé selon la norme NF P 63-202 (DTU 51.2) : n° FCBA.IBC.342.371-ChD/SM-N°2012.099.356 (chêne massif jusqu'à 20 x 200 mm)



DOMAINES D'APPLICATION

EMFIPARQUET PRO PLUS a été conçue pour le collage en plein de tous types de parquets massifs même de grandes dimensions (jusqu'à 20 x 200 mm), ou contrecollés.

Pour les parquets massifs de grande dimensions, lames longues, larges et épaisses, une attention toute particulière devra être apportée lors de la mise en oeuvre. Pour la pérennité de l'ouvrage, il conviendra de s'assurer du bon contact entre la colle et le parquet donc de mettre une quantité de colle plus importante et de prévoir l'application d'une charge sur les zones concernées jusqu'à polymérisation complète de la colle.

EMFIPARQUET PRO PLUS présente une excellente adhérence sans primaire sur la plupart des supports usuels du bâtiment tels que bois, CTBH, CTBX, chape en béton ou en anhydrite, peinture adhérente, carrelage, terre cuite.

Son application est aisée et elle n'est pas agressive pour les vernis.

EMFIPARQUET PRO PLUS reste souple après polymérisation ; elle améliore donc le confort acoustique des parquets. Du fait de son excellente résistance à l'humidité et à la chaleur, cette colle est parfaitement adaptée pour la pose de parquets dans des environnements difficiles (sols chauffants, salles de bain, etc.)

Pour les sols chauffants, le collage en pleine surface est obligatoire.

EMFIPARQUET PRO PLUS est appropriée en ce cas pour les parquets massifs jusqu'à 20 mm d'épaisseur et 200 mm de largeur (avec un tuilage maximum de 0,24 mm) ainsi que pour tout parquet contrecollé.

Pour la mise en oeuvre de parquets massifs BRUTS de très grande largeur (> 140 mm), il est nécessaire de mettre des poids (environ 30 kg tous les 4 m²) pour assurer un contact parfait entre le parquet et le support jusqu'à la prise complète de la colle (48 h à 20 °C).

EMFIPARQUET PRO PLUS est apte à être mise en oeuvre avec les systèmes de climatisation réversible (planchers chauffants et refroidissants) sous la réserve de la garantie du fabricant de parquet.

CONSEIL

Consulter également la fiche de données de sécurité

DONNEES TECHNIQUES

Aspect	Pâte thixotrope beige soleil
Densité à 20°C	1,72 ± 0,05
Température d'application	15 à 35 °C
Temps de formation de peau à 23 °C et 50 % HR	50 à 80 min*
Vitesse de réticulation à 23 °C et 50 % HR	> 2 mm/24 h
Dureté Shore A finale	Env. 55
Résistance à la température	-40°C à +60°C sur la colle polymérisée
Résistance aux acides et bases dilués	Moyenne
Données spécifiques	Temps ouvert limite à 23°C et 50% HR : 40 min* Résistance à l'eau : excellente

* ce temps diminue quand la température et l'humidité relative augmentent. Il est donc impératif de s'assurer que le temps ouvert n'est pas excessif. Sinon il pourrait en résulter des collages défectueux.

MODE D'EMPLOI

Pour la préparation des supports et la mise en oeuvre, se référer au DTU 51.2 (norme NFP 63-202)

Préparation des supports :

Les supports doivent être propres, secs et exempts de graisse ou de poussière

Le dallage ou le plancher ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées ou des infiltrations d'humidité sous quelque forme que ce soit.

Ne pas travailler au-dessous de 15 °C ni à une humidité relative supérieure à 65%.

Si nécessaire, chauffer et ventiler la pièce.

Le défaut de planéité toléré est de 5 mm au maximum sous la règle de 2 m.

L'humidité des parquets doit être comprise entre 7 et 11 %

L'humidité relative du support doit être au maximum de 3 % pour une chape en béton et de 0,5 % pour une chape en anhydrite.

Sur chape anhydrite, le ponçage est obligatoire (se renseigner auprès du chapiste et du fabricant de parquet pour la validation du procédé).

Sur sols chauffants, le chauffage aura dû fonctionner 2 à 3 semaines et être arrêté 48 h avant la pose. Ensuite, il faudra attendre un minimum de 7 jours avant de le remettre en marche progressivement.

Sur supports difficiles (nous contacter) appliquer au rouleau le primaire d'adhérence époxy EMFIPRIM ÉPOXY avant la pose directe du parquet ou avant la réalisation d'un ragréage de sol P3.

Mise en oeuvre :

Étaler la colle au moyen d'une spatule crantée. Poser le parquet sur le lit de colle encore humide, exercer un marouflage suffisant pour assurer un contact parfait. Respecter un jeu de dilatation de 10 à 20 mm tout autour de la pièce.

L'ouverture à la marche est de 24 heures.

Attendre au moins 48 heures (pour une température de 20 à 23 °C et une humidité de 50 %) avant ponçage du parquet.

Sous-couches en liège ou fibrées :

La pose d'une sous-couche se fait avec EMFIPARQUET PRO PLUS.

Pour accélérer la polymérisation de la colle, il convient d'humidifier le film de colle au moyen d'un pulvérisateur à eau (env. 20 g/m²).

Attendre le durcissement de la colle avant de poser le parquet comme indiqué ci-dessus.

Nettoyage :

Nettoyer les outils avec la solution EMFINET 683 ou avec une lingette EMFICLEAN AL avant polymérisation de la colle.

Après polymérisation, l'abrasion est nécessaire.

CONSOMMATION

800 à 1200 g/m² (spatule crantée B3, B11 ou TKB 16)

1200 à 1500 g/m² (spatule crantée TKB 16) pour les parquets massifs de grandes dimensions

(1500 g/m² pour garantir une conformité avec les exigences de la norme NF B 54-008 pour des parquets jusqu'à 20 mm d'épaisseur et 200 mm de large)

STOCKAGE ET CONSERVATION

12 mois en emballage d'origine hermétiquement fermés à une température inférieure à 25°C.

CONDITIONNEMENT

Saches de 6 kg en aluminium revêtu intérieurement de polyéthylène : une unité par carton, 3 unités par seau de 18 kg

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Consulter la fiche de données de sécurité.

Les présentes indications techniques reposent sur les connaissances et expériences que nous avons acquises et toute erreur, inexactitude, omission, insuffisance rédactionnelle qui résulte de l'évolution technologique et de la recherche entre la date d'émission de ce document et la date d'acquisition du produit ne pourra nous être opposée.

L'utilisateur du produit est tenu préalablement à sa mise en œuvre de procéder à tout essai lui permettant de vérifier que le produit est adapté à l'emploi envisagé. En outre, tout utilisateur du produit est tenu de rechercher auprès du vendeur ou du fabricant toute information technique inhérente à la mise en œuvre dans l'hypothèse où les indications dont il dispose lui semblent devoir être précisées, que ce soit pour un usage normal ou pour un usage spécifique de notre produit.

Notre garantie s'exerce dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur ainsi que des normes professionnelles en vigueur et encore conformément aux stipulations de nos conditions générales de vente.

Les données résultant de la présente fiche technique sont purement indicatives et non exhaustives tout comme l'est toute information fournie verbalement sur simple appel téléphonique d'un prospect ou d'un client.